

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, pour-rait-on accorder deux minutes de plus à l'honorable député afin que je puisse lui poser la question que je voulais lui poser au cours de son discours? Il a affirmé que je disposerais d'une demi-heure pour lui poser une question.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que l'honorable député poursuive son discours?

Des voix: Non!

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député n'a pas obtenu le consentement unanime de la Chambre. La parole est à l'honorable député de York-Nord.

(Texte)

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je pose une question de privilège. Pourrais-je savoir qui s'oppose à ce que je continue pendant deux minutes, pour terminer mes observations? Je n'ai vu personne s'élever contre cela.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je refuse que le député de Villeneuve continue à lire son discours.

(Traduction)

M. J. H. Addison (York-Nord): Monsieur l'Orateur, au cours de la 25^e législature du Canada, j'ai eu l'occasion, dans mon premier discours, de suivre l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette). Nous en sommes maintenant à la 26^e législature du Canada et, en regardant le spectacle en face de moi, ce soir, il m'a semblé que mon premier discours a été très important, mais celui que je prononcerai ce soir sera peut-être le plus important que je ferai en cette enceinte.

Je représente la circonscription de York-Nord et, dans cette circonscription, du nord au sud, nous avons les villes de Sutton, Newmarket, Aurora et Richmond Hill. Plusieurs de ces villes ont été fondées par des Loyalistes unis de l'empire, qui avaient quitté les États-Unis au cours de la rébellion contre la Grande-Bretagne, pour aller vivre dans un pays loyal à la tradition britannique et à la monarchie constitutionnelle. Ces gens ont préféré roi et pays à la soi-disant guerre de l'indépendance. Ils se sont établis au Canada et le Canada est devenu fort, grâce à leur vigueur et à leur courage.

Lorsque les Loyalistes sont venus au Canada, ils portaient le drapeau de l'Union, l'Union Jack, et aujourd'hui, on le déploie fièrement dans toute ma circonscription. Les descendants de ces ancêtres sont encore loyaux à leurs traditions, même aujourd'hui. Dans ma circonscription, nous nous rappelons l'indomptable boutefeu et rebelle, William Lyon Mackenzie, nos loyaux représentants au cours

[M. Pigeon.]

des années: Aylesworth, Mulock, King, tous chefs du gouvernement, pionniers au cours des années, réformateurs, loyaux à la tradition du drapeau de leur époque.

Monsieur l'Orateur, les drapeaux sont d'étranges créations. Ce ne sont pas des pièces de soie qu'on arbore en certaines circonstances, pour souligner le statut d'un chef, pour marquer l'arrivée d'un haut personnage ou annoncer l'approche d'un ennemi.

On les employa d'abord aux Indes et en Chine, principalement à des fins d'identification. Vinrent ensuite d'autres usages. Ils servirent à indiquer les troupes du chef. Au Moyen Âge, le drapeau était la première cible. Une fois le drapeau tombé, la consternation s'emparait d'une armée et la bataille était vite perdue. Victorieuses, les troupes se ralliaient autour de leur drapeau pour se lancer à la poursuite de l'adversaire et le mettre en déroute. En mer, le drapeau était plus qu'un point de ralliement; il devint un moyen de transmettre des signaux. Et je n'ai pas dit un mot des drapeaux en tant que motifs de décoration de parade. Quel marin anglais a oublié le pavillon blanc de Nelson qui battait à Trafalgar? Un honorable ami dit que c'était le pavillon rouge. En réalité, ce pavillon constitue un bon exemple d'un drapeau ayant servi à indiquer le rang d'un commandant, à transmettre un signal, à établir un point de ralliement et, après la bataille, à figurer comme décoration et comme objet d'exposition.

Donc, monsieur l'Orateur, après avoir servi à tout cela, les drapeaux sont devenus pour nous, en un mot, des symboles. Ils deviennent la manifestation concrète des sentiments qu'ils traduisent. Ils nous rappellent notre passé, marquent notre condition actuelle et nous portent à envisager l'avenir avec fierté.

L'un des drapeaux en faveur duquel j'ai l'intention de me prononcer au moment du vote est l'Union Jack. Il rappelle aux Canadiens leurs anciennes traditions, notre situation actuelle au sein du Commonwealth des nations et souligne avec fierté nos futures relations étroites avec la Grande-Bretagne. L'autre drapeau en faveur duquel j'ai l'intention de me prononcer est le drapeau canadien distinctif qui rappellera nos antécédents canadiens, grâce à un symbole de ce passé reconnu dans le monde entier, soit la feuille d'érable. Ce drapeau sera un symbole de notre situation actuelle en tant que pays indépendant et qui, selon le premier ministre, sera un drapeau vraiment et uniquement canadien. En outre, il indiquera avec fierté notre avenir en tant que pays unifié, un Canada fort, puissant, libre et unifié de l'Atlantique au Pacifique.

Je voudrais parler de l'amendement proposé par le chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker), soit que la question fasse l'objet